



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

DCPAJI_D2023_0010

Objet : Avenant n°1 au marché n° 20068 intitulé « Livraison, Installation et Exploitation de distributeurs automatiques de boissons chaudes, froides et alimentations légères »

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L 2122-18 du code Général des Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu l'article R2194-1 du Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du code Général de Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté DCPAJI 2022-0088 du 4 octobre 2022 portant délégation de signature au Premier Adjoint Monsieur VUYLSTEKER ;

Considérant que la société OVALYS est titulaire du marché n° 20068 intitulé « Livraison, Installation et Exploitation de distributeurs automatiques de boissons chaudes, froides et alimentations légères », notifié le 28 octobre 2020 ;

Considérant que le périmètre du marché doit évoluer afin d'ajouter un distributeur automatique de boissons chaudes ainsi qu'un distributeur de boissons fraîches et de snacks au sein de l'Hôtel de Police municipale de la Ville ;

Considérant, la modification du périmètre du marché, suite à la non-installation de distributeurs au Conservatoire de musique et à la Direction de l'Informatique et des télécommunications ;

Considérant, le changement de distributeur au sein de la Médiathèque André Malraux ;

Considérant qu'une clause de réexamen prévoyait qu'un avenant serait conclu en cas de nouveaux sites d'installation de distributeurs ;

DECIDONS

Article 1er : D'autoriser la signature de l'avenant n°1 au marché n° 20068 intitulé « Livraison, Installation et Exploitation de distributeurs automatiques de boissons chaudes, froides et alimentations légères » avec la société OVALYS située 76 rue d'Austerlitz à TOURCOING (59200).

Article 2 : Le nouveau montant du marché n° 20068 intitulé « Livraison, Installation et Exploitation de distributeurs automatiques de boissons chaudes, froides et alimentations légères » s'élève désormais à 600 €.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité ;
- Le Trésorier pour information ;
- Le Maire et les services concernés pour application.

A Tourcoing, le **25 AVR. 2023**



[Signature]
Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Jean-Marie VUYLSTEKER

DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de ladite décision.

Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Publié sur le site de la Ville le :